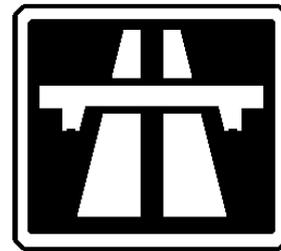




CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



BP 30035 ERAGNY-sur-Oise 95611 CERGY Cedex
<http://www.copra184.org> contact@copra184.org
<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>
<https://twitter.com/copra184>

Conférence de PRESSE

Jeudi 23 / 03 / 2017 à 11h

Salle multimédia du Château Ephémère
à Carrières-sous-Poissy

1-Elections présidentielles et législatives : courrier du CO.P.R.A. 184 aux candidats.

2-Plan régional « Anti-Bouchon et pour changer la route » voté par le Conseil régional.

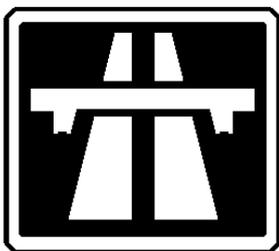
3-Plan local d'urbanisme intercommunal « PLUi » de la Communauté urbaine GPS&O (Grand Paris Seine & Oise).

4-Évolution du contexte du projet A104.

5-Nos prochaines actions.

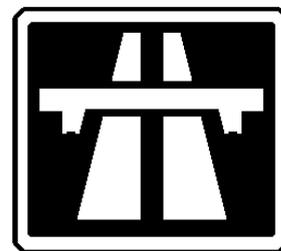
6-Conclusion.





CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



1-Elections présidentielles et législatives : courrier du CO.P.R.A. 184 aux candidats (Cf. courrier de 3 pages mis dans le document « Annexe ») :

1-1-Résumé du dossier : « tracé », « santé », « environnement », « coût », « ce que nous avons obtenu, en 25 ans de combat acharné », « Les constats d'évolution des paramètres de la région ».

1-2-Ce que nous attendons de vous si vous êtes élus Président de la République.

1-3-Vos propositions vis-à-vis de ce dossier.

2-Plan régional « Anti-Bouchon et pour changer la route » qui vient d'être voté par le Conseil régional :

Nous avons pris connaissance du rapport de « Mise en œuvre du **PLAN RÉGIONAL ANTI-BOUCHON et POUR CHANGER la ROUTE** » qui vient d'être voté, le jeudi 09 mars 2017, par le Conseil régional d'Ile de France :

<https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/250-meu-reduire-bouchons-lutter-contre-pollution>

https://www.iledefrance.fr/espace-media/applis_js/rapports_cp-cr/2017-03-09/rapportsPDF/CR2017-54.pdf

Ce rapport définit, en particulier, les différents points suivants qui nous paraissent très préoccupants :

2-1-Les projets, du futur RRIR - « Réseau Routier d'Intérêt Régional » - faisant l'objet, dans les Yvelines, d'un financement par la Région IDF (page 17) :

- ❖ **Liaison RD 30 – RD 190** (Financement des études à raison de 50 %, soit 2,5 M€).
- ❖ **Déviations de la RD 154 à Verneuil et Vernouillet**. (Financé à raison de 30 %, soit 6 M€).
- ❖ **Liaison A 13 – RD 28** (Liaison entre l'autoroute A13 et la RD 28 à partir d'Épône, avec un nouveau franchissement de la Seine). (Financement à raison de 50 %, soit 1 M€).

2-2-Les autres projets du RRIR (page 17) :

- ❖ **Le projet A 104, Prolongement entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval, à travers le Val d'Oise et les Yvelines (95 et 78)**. Ce projet apparaît en tant que « Principe de liaison » entre Méry-sur-Oise et Orgeval (Flèche dessinée sur la carte pages 18 et 19).
- ❖ **Le Franchissement de la Seine à Épône (78)**.

2-3-La réaction du CO.P.R.A. 184 :

- **Ce rapport ne dit pas si la région contribuerait au financement du projet A104.** Cette situation est différente de celle que nous avons connue avec le Conseil régional précédent. En effet, l'ancien président du Conseil régional d'IdF, M. Jean-Paul HUCHON, annonçait clairement qu'il était opposé au « Tracé vert A104 », en zones urbanisées, pour lequel la région n'apporterait aucun financement, mais qu'il n'était cependant

pas opposé au « principe de prolongement de la Francilienne, hors zones urbanisées ».

- **Depuis l'élection de Mme Valérie PÉCRESSE à la Région IdF, si rien ne permet de le dire avec certitude, il est à craindre que la Région soit partie prenante dans un financement du projet A104.**
- **La région soutient financièrement les études de la liaison RD30-RD190 (Pont d'Achères),** alors que jusqu'à présent, seul, le Conseil départemental finançait ce projet. Cela fait certainement augmenter la probabilité que ce projet de liaison soit réalisé.
Cette situation est très préoccupante et sera désastreuse pour les populations lorsqu'on sait que cette liaison, une fois établie (initialement prévue à 2 fois 2 voies) ferait augmenter, de manière considérable, d'après les études de trafic « EGIS Mobilité » le flux de circulation à travers les villes voisines (Andrézy, Achères, Carrières-sous-Poissy, Triel, Chanteloup-les-Vignes et Poissy), en empruntant le « pont de Triel », selon un cheminement qui correspond, en partie, au projet A104. C'est ce que nous dénoncions déjà, il y a plusieurs années, comme étant le « **Tracé A104 Bis** ».
Cette liaison RD30-RD190 non enterrée constituerait une nuisance intolérable vis-à-vis des populations des villes précédemment citées.
- **Le vote de ce « plan anti-bouchon » est une régression car il correspond à une densification, à outrance, du réseau routier et autoroutier, à travers le tissu urbain, alors que se sont déroulés le « Grenelle de l'Environnement » et la « COP 21 » et que les « alertes pollution » se succèdent, régulièrement.**

3-Plan local d'urbanisme intercommunal « PLUi » de la Communauté urbaine GPS&O (Grand Paris Seine & Oise) :

- Le projet d'aménagement et de développement durable (**PADD**) qui constitue la première étape d'élaboration du **PLUi** de cette grande Communauté Urbaine qui regroupe 73 communes soit plus de 400 000 habitants, sera voté en mars 2017.
- Tous les projets évoqués précédemment (Projet A104, liaison RD30-RD190, déviation de la RD154 et liaison A13-RD28) sont cités dans ce projet d'aménagement PADD comme étant planifiés, ainsi que le projet de Port-Seine-Métropole Ouest (PSMO).
- Il est à noter, en ce qui concerne le « transport des marchandises, via le mode fluvial » que la Communauté Urbaine (CU) GPS&O évoque le « Port Seine-Métropole-Ouest / **PSMO** » avec une mise en service à partir de 2020, avec les activités « Construction et travaux publics » et une « **surface de 420 ha** », alors que la surface de ce port sera seulement de **120 ha**.
La CU évoque là, non pas seulement le futur port PSMO, mais le 2^e projet de Ports de Paris, à Achères (PSME), à savoir la partie Est de 300 ha, face à la vieille ville de Conflans, dédiée à l'activité logistique et au trafic de conteneurs.

Rappelons que Ports de Paris a toujours affirmé que si l'A104 n'était pas nécessaire pour PSMO, elle le serait pour PSME.

Le CO.P.R.A. 184 réaffirme son opposition à PSME, si Ports de Paris venait à engager un débat public sur ce projet, avec le soutien de la Communauté Urbaine GPS&O.

4-Evolution du contexte du projet A104 :

- Depuis ces dix dernières années, la région a beaucoup changé (urbanisation galopante). Ce constat augmente encore plus le **caractère URBAIN de ce projet autoroutier qui mettrait alors en danger un nombre croissant, d'année en année, de zones d'habitat** (avec pavillons et immeubles, établissements scolaires et hospitaliers, zones de loisirs et de sport en plein air...) et **rend alors caduque le contenu du débat public de 2006 et la décision prise par le Ministre, à la fin de ce débat**, d'autant plus que les **objectifs assignés à l'ouvrage ont été modifiés, depuis 2006**, sans coup férir.
- De plus, des études de plus en plus nombreuses (OMS, Observatoire Régional de la Santé (ORS)...) dénoncent les **impacts très négatifs et parfois irréversibles sur la SANTÉ des populations situées près des axes routiers et autoroutiers** (avec les particules fines et les composés volatils (COV) **dont les concentrations limites autorisées sont dépassées**), **impacts qui constituent un véritable DANGER pour la SANTÉ** et qui sont parfois très nettement aggravés, comme cela a été le cas cet hiver, à plusieurs reprises et comme cela sera encore le cas régulièrement.
Le problème est tellement grave que cela a amené à mettre en place des mesures coercitives vis-à-vis des véhicules les plus pollués (circulation alternée, vignette CRIT-air ...).

5-Nos prochaines actions :

5-1-L'information constante aux populations :

- Publication des réponses que nous recevrons de la part des candidats aux élections que nous aurons questionnés (élections présidentielles et législatives).
- Intensification de la présence du CO.P.R.A. 184, avec tenue d'un stand, lors des animations particulières qui auront lieu dans chaque ville : **fêtes locales, brocantes, forums des associations, marchés...**
- Organisation de randonnées pédestres et à vélo pour faire découvrir, aux populations, le cheminement du tracé vert et le patrimoine local à préserver, d'Orgeval à Pierrelaye.
- Intensification de l'information numérique sur les réseaux sociaux (Facebook et twitter) ainsi que sur notre site internet et utilisation des QR Codes.

5-2-Demandes de rendez-vous aux Autorités et aux nouveaux élus (Gouvernement et députés).

Nous profiterons également des déplacements des Ministres dans le Val d'Oise et les Yvelines, pour les rencontrer, en suivant leurs agendas.

Nous vous informons également de la tenue de notre
Prochaine Assemblée générale à Orgeval,
Vendredi 24 novembre 2017 à 20h, au Complexe sportif du plateau Saint Marc.

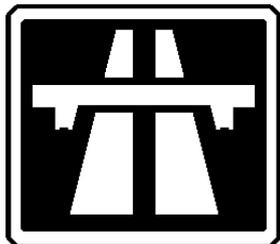
6-Conclusion :

- Nous sommes à **la veille des élections présidentielle et législatives** et comme avant chaque élection, nous traversons une période d'accalmie et de non-décision vis-à-vis de tous les projets, par souci d'électorisme.
Ce ne sera bientôt plus le cas, **après les élections, pour un nouveau gouvernement qui voudrait relancer rapidement le projet A104 : un boulevard s'ouvrira alors devant lui !**
Nous saurons alors réagir car nous n'avons pas l'intention de laisser notre région se transformer en boulevards autoroutiers avec des zones d'habitats coincées entre les autoroutes.
- Dans ce contexte, le CO.P.R.A. 184 qui a eu 25 ans en 2016 et qui a cependant gardé sa **détermination intacte à combattre le projet A104 en zones urbanisées** (détermination confortée par le sondage IFOP où 71% des sondés s'opposent à ce projet) informe les candidats aux prochaines élections **qu'il s'engage à se battre, par tous les moyens nécessaires, avec l'appui de ses adhérents et sympathisants, pour obtenir, de la part des futurs élus, l'annulation pure et simple de ce projet autoroutier en zones urbanisées qui n'a pas sa place, ici, à travers une douzaine de villes du Val d'Oise et des Yvelines, impactant directement 300 000 habitants.**

Tout cela renforce notre légitimité et notre détermination à continuer notre combat contre ce projet A104 en pleines zones urbanisées.

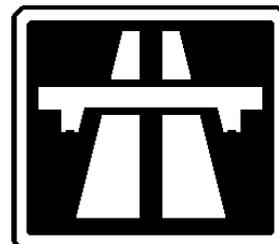


ANNEXE



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Christiane PARAVY,
Présidente du CO.P.R.A. 184
311 rue Pasteur 78955 Carrières sous Poissy
Mobile : 06 85 29 27 35
E-mail : c.paravy@sfr.fr
à

Madame, Monsieur ... X ...
Candidat à l'Élection Présidentielle
à l'attention de **Directeur de campagne**

Carrières sous Poissy le 05/02/2017

**Réf. : Prolongement de la Francilienne A104, entre MÉRY-sur-Oise (Val d'Oise)
et Poissy- Orgeval (Yvelines) dans l'ouest parisien.**

Objet : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017.

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à l'élection présidentielle 2017.

Pour les populations concernées par le projet de « Prolongement de la Francilienne », dans le Val d'Oise et les Yvelines, ce dossier est d'une très grande importance, à cause de son impact négatif sur l'environnement et la santé des populations. Il fera donc partie des dossiers déterminants, au moment de leur vote.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après :

- Un court résumé du dossier qui nous préoccupe, depuis plus de 25 ans.
- Nos attentes, vis-à-vis du futur Président de la République, en ce qui concerne ce dossier.
- L'attente de vos propositions relatives à ce dossier.

Résumé du dossier :

Le Tracé :

- Notre région est directement concernée par ce projet, vieux de plus de 50 ans, de "Prolongement de la Francilienne", qui a fait l'objet d'un **choix de tracé dit « Vert »** par le Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, le **24 Octobre 2006**, suite à un débat public qui a regroupé, au total, plus de **12 000 participants hostiles à ce projet d'autoroute en pleines zones urbanisées**. Ce projet traverse 8 communes, sur 22 km, à travers le Val d'Oise et les Yvelines, avec 3 passages de la Seine.

- **300 000 habitants sont concernés dans 12 communes impactées, directement ou indirectement** (Pierrelaye, Eragny-sur-Oise, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine, Neuville-sur-Oise, Maurecourt, Achères, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy, Poissy et Orgeval).

Santé :

- La pollution de l'air engendrée par le trafic routier est dénoncée depuis longtemps, par les experts internationaux (OMS...etc) : 48 000 morts prématurés par an dont 18 000 dus uniquement au trafic routier.
- L'État a pris des mesures drastiques concernant la circulation sur le périphérique parisien en limitant la vitesse à 70km/h, afin de protéger les riverains du risque sanitaire engendré par la pollution sonore et les gaz d'échappement.
- Suite aux pics de pollution qui sont de plus en plus fréquents, comme lors de ces derniers mois, la **vignette CRIT'air** a été mise en place en remplacement de la circulation alternée, afin d'interdire la circulation aux voitures les plus polluantes, selon leur niveau de pollution.
- Lors des récents pics de pollution, le Préfet a demandé que les poids lourds en transit ne passent pas par le périphérique parisien mais par la **Francilienne**. C'est bien la preuve que **si le prolongement de la Francilienne était réalisé, dans l'ouest parisien, les poids lourds seraient déviés par l'ouest de l'IDF, à travers notre région (Val d'Oise et Yvelines), impactant alors directement et sans aucune retenue, les 300 000 habitants concernés.**

Environnement :

- **Augmentation de 28 % des gaz à effet de serre**, d'après le dossier du maître d'ouvrage.
- Sites emblématiques existant, sur le parcours et qui seraient condamnés :
 - Vieille ville médiévale de Conflans-Sainte-Honorine.
 - Étang de la Galiotte à Carrières/Poissy avec ses maisons flottantes immortalisées par Yann Arthus Bertrand.
 - Île de Migneaux à Poissy, avec 100 pavillons datant, pour beaucoup, du XIX^e s.
 - Plusieurs bois (lieux de loisirs) dans le Val d'Oise.

Coût :

- **Coût exorbitant du projet** : plus de 3 milliards d'euros, ce qui en ferait **l'autoroute la plus chère, de France, au kilomètre**, avec 3 passages de la Seine, pour finir en **cul de sac dans le plus grand échangeur d'Europe, à Orgeval** (55 ha, 4 fois Rocquencourt, 300 000 véhicules par jour prévu).
Même à ce prix, les populations ne seraient pas protégées efficacement.
- Alors qu'il était Président, J.P. Huchon n'a jamais voulu que la Région IDF mette un centime d'euros dans ce **projet inacceptable de « tracé vert »**.

Ce que nous avons obtenu, en 25 ans de combat acharné :

- **L'annulation du projet, par trois Premiers Ministres** de diverses appartenances politiques :
Messieurs P. BÉRÉGOVOY en 1993, E. BALLADUR en 1995 et L. JOSPIN en 1997.
- La **Commission Mobilité 21**, devant les très vives protestations des populations, n'a pas pris le risque, fin juin 2013, de placer ce projet en « Première priorité ». Elle a placé ce projet en «**Seconde priorité** », mettant en avant le « **caractère extrêmement controversé du projet en raison de la présence de milieux sensibles et de son coût élevé** ».

Les constats d'évolution des paramètres de la région :

- Depuis ces dix dernières années, **la région connaît une urbanisation galopante qui va encore s'intensifier, au vu des programmes de construction de logements qui existent, dans les villes concernées**. Ce constat augmente encore plus le **caractère URBAIN de ce projet autoroutier qui mettrait alors en danger un nombre croissant, d'année en année, de zones d'habitat** (Avec pavillons et immeubles, établissements scolaires et hospitaliers, zones de loisirs et de sport en plein air...) et **rend alors caduque le contenu du débat public de 2006 et la décision prise par le Ministre, à la fin de ce débat, d'autant plus que les objectifs assignés à l'ouvrage ont été modifiés, depuis 2006, sans coup férir.**
- **Depuis plus de 30 ans, aucun aménagement n'a été réalisé, le long de la RN184, entre Pierrelaye et Saint-Germain-en-Laye, que ce soit au niveau de la sécurisation des carrefours** (dont certains sont très accidentogènes), au niveau de la **fluidification de la circulation** qu'au niveau de la **protection des riverains**. Des travaux permettraient, à moindre coût, de soulager la circulation et de mieux préserver les riverains, sans toutefois servir d'aspirateur à trafic.

Ce que nous attendons de vous si vous êtes élus Président de la République :

Les populations qui seraient impactées par le projet de « Prolongement de la Francilienne », dans l'ouest parisien, entre Méry-sur-Oise et Orgeval, soit 300 000 riverains potentiels, attendent que le futur Président de la République prenne les décisions suivantes :

- ➔ **Annulation définitive de la décision** du Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, en date du 24 Octobre 2006 (choix du tracé dit « vert ») relative au « Prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Poissy-Orgeval » en réaffirmant, par cet acte, la continuité de l'État à travers les décisions d'annulation prises par trois Premiers Ministres en exercice.
- ➔ **Libération des emprises foncières** qui correspondent au tracé « vert » (et également libération des emprises foncières relatives au « tracé rouge » qui existent encore dans certaines communes) emprises vieilles de 60 ans et obsolètes au regard de l'urbanisation qui s'est faite à leurs abords depuis plusieurs décennies, démontrant ainsi la sincérité de la décision d'annulation ci-dessus, restituant ainsi aux collectivités locales la maîtrise de leurs plans d'urbanisation locaux dans le contexte de la régionalisation.
- ➔ **Abandon de tout projet à caractère autoroutier, en zones urbanisées, sur le territoire situé entre Méry-sur-Oise et Orgeval**, véritable « aspirateur à voitures » pour de nouveaux flux de circulation.
- ➔ **Élaboration de nouvelles solutions alternatives d'aménagement des transports** pour répondre aux besoins de déplacements dans le respect des directives, lois et normes en vigueur tant en France qu'à l'échelon de l'Union Européenne et des engagements issus du Grenelle de l'Environnement et de la COP 21.
- ➔ **Accélération de la réalisation de la Tangentielle ferrée – TGO – de Saint-Quentin-en-Yvelines à Cergy** (ligne pratiquement parallèle au projet A104).
- ➔ **Décision de réaliser de nouvelles lignes de tram et de bus à haut niveau de service.**
- ➔ **Décision d'étudier des travaux d'aménagement de la RN184**, à travers les villes d'Eragny-sur-Oise, de Conflans-Sainte-Honorine et à travers la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en créant **des carrefours dénivelés pour fluidifier la circulation et en augmentant la protection des populations.**

Vos propositions vis-à-vis de ce dossier :

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de **vos propositions, vis-à-vis des différents points abordés précédemment, au sujet du projet de « Prolongement de la Francilienne »** en précisant bien :

- ✓ Nom et Prénom
- ✓ Date
- ✓ Signature
- ✓ Coordonnées
- ✓ Nom de votre groupe politique

Les réponses des candidats seront publiées, sur notre site internet, sur les réseaux sociaux, dans nos articles et lors de nos conférences de presse. Une éventuelle absence de réponse de votre part, avant le premier tour de l'élection présidentielle, serait mentionnée dans notre communication.

Envoi à faire à la présidente du CO.P.R.A. 184 :

- A son adresse postale : 311 rue Pasteur 78955 Carrières sous Poissy
- Ou par courriel : c.paravy@sfr.fr

Dans l'attente de vous lire très prochainement et en vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération.



Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184

Pièces jointes (3) :

